

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 18 juin 2019 portant ouverture au titre de l'année 2020 d'un concours externe et interne sur épreuves de directeur de police municipale organisé par le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de région Ile-de-France

NOR : TERB1918372A

Par arrêté du président du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France en date du 18 juin 2019, sont organisés au titre de l'année 2019 des concours externe et interne sur épreuves de directeur de police municipale, et vu la charte de mutualisation nationale, en convention avec le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France, le centre de gestion de Seine-et-Marne et pour leur région ou inter-région l'ensemble des centres de gestion coordonnateurs.

Le nombre de postes ouverts aux concours est fixé à au moins 31 postes répartis de la manière suivante :

Nombre de postes concours externe	Nombre de postes concours interne	Total
13	18	31

Les candidats devront s'inscrire sur le site internet du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne www.cigversailles.fr du mardi 27 août 2019 au mercredi 2 octobre 2019 inclus. Ou à défaut auprès du service concours du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile de France, 15, rue Boileau, 78000 Versailles, dans les délais impartis, et aux horaires suivants : 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au jeudi 10 octobre 2019. Ils devront être déposés ou postés à l'adresse du centre de gestion, au plus tard à cette date (cachet du prestataire sur l'enveloppe parvenue au centre interdépartemental de gestion de la grande couronne ou preuve de dépôt auprès du prestataire faisant foi).

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les lundi 13 et mardi 14 janvier 2020 dans les locaux de Centrex, Le Descartes, 2, rue de la Butte-Verte, à Noisy-le-Grand (93).

Le centre interdépartemental de la grande couronne se réserve la possibilité, au regard des éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats et veiller au bon déroulement des épreuves.

Le test psychotechnique et les épreuves orales d'admission (obligatoires et facultatives, orales et physiques) se dérouleront à partir du 31 mars 2020.

Tous renseignements complémentaires et en particulier les conditions de candidatures pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne.